

3 CONDITIONS DE LA COOPÉRATION SELON LAURENT MARSEAULT

Description de la ressource

Chacun y va de ses partages, de ses productions ...et c'est très bien ! Mais comment penser nos projets, nos données, nos organisations pour que nous puissions "faire archipel" et essaïmer au-delà de nos collectifs respectifs ?

Source : atelier pour une Agora des Archipels 5 mars 2021. Inspiré des notes de Michel Briand

- La première est **politique** : elle concerne les postures individuelles, codes sociaux, volonté de partage sincère...
- La seconde concerne les **conditions juridiques** pour le partage sincère de l'archipelisation. Les licences libres (CC by Sa et gnu gpl et autres licences) permettent un partage sincère, qui permet de connecter nos contenus pour en faire du meilleur. Nota : sans indication de licence, c'est par défaut les licences propriétaires qui priment, comme le droit d'auteur.
- Et enfin et seulement enfin, des **conditions numériques** qui permettent à nos interfaces et autres plateformes de retrouver leurs porosités avec des flux entrants et sortants des flux rss, xml, json. Objectif final : accéder/créer d'autres nouveaux niveaux de Communs (comme le site Transiscope par exemple).

Type de ressource

Notion, concept

Thématique de la ressource

- Un projet / réseau collaboratif qui fonctionne
- Communs et partage de connaissance

Auteur.trice(s) de la ressource

Christine Denié Hervy, Animacoop

Licence d'utilisation la ressource

CC BY SA

Contributeur.trice.s connaissant cette ressource

- Laurent Marseault

Cette fiche est elle un brouillon ?

- Non